

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2019

Aujourd'hui, six novembre deux mil dix-neuf, les membres du conseil municipal sont informés individuellement par pli postal qu'une séance ordinaire du conseil aura lieu à la Mairie, le jeudi quatorze novembre deux mil dix-neuf à 20h00 avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour du Conseil Municipal

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2019 –
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance –
- 3) Communications du Maire –
- 4) Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions –
- 5) Actualisation des baux à ferme et conventions d'occupation précaire pour 2019 –
- 6) Actualisation des locations de prés pour 2019 –
- 7) Mise à disposition de la Gendarmerie de La Wantzenau d'une caméra de surveillance mobile –
- 8) Echange de parcelles impasse du Stade –
- 9) Subvention exceptionnelle pour l'association Cyclisme Artistique –
- 10) Conclusion d'un nouveau contrat groupe en matière d'assurance statutaire pour la période 2020-2023 –
- 11) Avis sur le Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRi) de la Moder –
- 12) Communication du rapport d'activités 2018 de la Communauté de communes de la Basse-Zorn –
- 13) Information sur les D.I.A. signées –
- 14) Divers –

Conformément à l'article L.121.10 du code des communes, la convocation ci-dessus est affichée à la porte de la Mairie.

Le Maire
Etienne ROECKEL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

<u>Présidence</u>	ROECKEL Etienne
<u>Adjoints</u>	ROEHLLY Sylvie GROSS Francis OHL André WERNERT Annie
<u>Conseillers</u>	KLEINMANN Jean-Jacques – REGNIER Clarisse – ALBECKER Bernard – BLANCK Denis – DIEBOLD Marie-Josée – FORR Nadine – HUSS Frédéric – MALOT Gaël – MEYER Nathalie – MOURER Nathalie – MUTHS Christine – PENDL Raymonde – SPRAUER Alain – WINTER-KNECHT Didier – ZILLIOX Angèle.
<u>Excusés</u>	MUTHS Richard a donné procuration de vote à FORR Nadine – MUGLER Christelle a donné procuration de vote à WERNERT Annie.

Commune

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres présents. Il ouvre la séance à 20h05.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2019 -

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Désignation d'un secrétaire de séance –

Madame Nathalie MEYER est désignée secrétaire de séance.

3. Communications du Maire –

11 octobre

- Permanence du géomètre pour la réception des vœux dans le cadre de l'Aménagement Foncier.

12 octobre

- Journée du Scotan à WALBOURG.
- Exposition Fruitière à GRIES.

13 octobre

- Inauguration du Messti.

14 octobre

- Visite contradictoire avec R-GDS rue des champs, pour la pose du réseau gaz.
- Réunion de la Commission d'Appel d'Offres à la C.C.B.Z.
- Réunion du Bureau à la C.C.B.Z.
- Conseil d'école maternelle.

15 octobre

- Réunion de chantier voirie, rue Baldung Grien.
- Réunion de la Commission Travaux, Voirie à la C.C.B.Z. - programme 2020.

16 octobre

- Réunion de la Commission Communication en Mairie.

17 octobre

- Réunion à la C.C.B.Z concernant les marches-arrières dans les impasses, des camions de collecte des ordures ménagères.

19 octobre

- Visite de la Médiathèque avec les élus de la Commune de GERSTHEIM.
- Spectacle Alsa&Co par la Musique Municipale à l'Espace W.

20 octobre

- Assemblée Générale de l'UIACAL à l'étang de pêche.

21 octobre

- Réunion de la Commission Départementale des Valeurs Locatives des locaux professionnels à la DGFIP, STRASBOURG.
- Réunion de la Commission d'Appel d'Offres à la C.C.B.Z.

22 octobre

- Réunion de chantier voirie, rue Baldung Grien.
- Signature du POCE (Pacte Offensive Croissance Emploi) Alsace du Nord chez NORCAN à HAGUENAU.
- Visite de la déchetterie de WINTZENHEIM avec la C.C.B.Z.
- Réunion de la Commission Communication en Mairie.

23 octobre

- Réunion de chantier Eglise.
- Réunion du SDEA, Conseil Territorial Nord à DURRENBACH.

24 octobre

- Réunion de présentation du projet de loi Engagement et proximité par le député Vincent THIEBAUT à HAGUENAU.

26 octobre

- Finissage de l'exposition «Cyclops & seins» de l'artiste Wally MAZEN dans le cadre du mois octobre rose au Trait d'Union.
- Marche nocturne « La Wirschoise » pour la santé du sein.

27 octobre

- Exposition-bourse d'oiseaux exotiques à WEITBRUCH.

28 octobre

- Réunion de la Commission Attractivité de l'ATIP à l'Hôtel du Département.
- Réunion de la Commission d'Appel d'Offres à la C.C.B.Z.
- Réunion du Conseil Communautaire à la C.C.B.Z.

29-31 octobre

- Congrès de l'Assemblée des Communautés de France à NICE.

04 novembre

- Réunion de la Commission d'Appel d'Offres Ad Hoc « Grand Cycle de l'Eau » au SDEA.
- Rendez-vous avec Habitat de l'Ill en Mairie au sujet du Pôle Santé.
- Réunion de la Commission d'Appel d'Offres à la C.C.B.Z.
- Réunion du bureau à la C.C.B.Z.

05 novembre

- Réunion de chantier voirie, rue Baldung Grien.
- Rendez-vous avec Habitat de l'Ill en Mairie au sujet de la résidence seniors.
- Réunion travaux assainissement rue Saint Michel.
- Conseil d'école élémentaire.

06 novembre

- Réunion de chantier Eglise.
- Réunion STEP à WEYERSHEIM.
- Réunion publique, présentation des travaux d'assainissement rue Saint Michel.

07 novembre

- Réunion avec SUEZ et la C.C.B.Z en Mairie concernant les marche-arrières dans les impasses, des camions de collecte.
- Réunion publique à WEITBRUCH.
- Réunion du COPIL pour la préparation de la prochaine manifestation Basse Zorn à l'An Vert à la C.C.B.Z.

08 novembre

- Rendez-vous avec l'entreprise PONTIGGIA au lotissement « Les Hauts de la Zorn ».
- Défilé de la Saint MARTIN.
- Première représentation de la pièce « D'Fraue Lischt » par le théâtre alsacien au Trait d'Union.

10 novembre

- Repas Enfants Espoirs du Monde à l'Espace W.

11 novembre

- Cérémonie du 11 novembre au Monument aux Morts, place de la Mairie.

12 novembre

- Réunion de chantier voirie, rue Baldung Grien.
- Réunion de la Commission d'Appel d'Offres à la C.C.B.Z.
- Réunion du Comité Syndical de l'ATIP.

13 novembre

- Réunion avec le SDEA concernant la convention Pierre SCHMIDT, à la C.C.B.Z.
- Conférence « Le retour de l'Alsace à la France entre 1919 et 1924, espoir et désillusion » au Trait d'Union.

14 novembre

- Rendez-vous avec l'architecte des bâtiments de France concernant le projet de CLAUSS Christophe.

4. Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions –

L'Adjointe Sylvie ROEHLLY informe l'assemblée qu'elle a participé aux évènements et réunions suivants : Conseil d'école maternelle, spectacle de la musique municipale, réunion de la Commission Communication, réunion avec le député Vincent THIEBAUT sur la loi « engagement et proximité », OLCA – Waldeck à GEUDERTHEIM : clôture et spectacle de la semaine en alsacien, marche nocturne « La Wirschoise » pour la santé du sein, réunion du Conseil Communautaire à la C.C.B.Z, réunion avec Habitat de l'III au sujet de la résidence séniors, conseil d'école élémentaire, réunion de la Commission Affaires sociales, marche de la Saint Martin, CME, repas enfants espoir du monde, cérémonie du 11 novembre au Monument aux Morts, conférence « Le retour de l'Alsace à la France entre 1919 et 1924 - espoir et désillusion » au Trait d'Union et rendez-vous avec B. Schmitt.

L'Adjoint Francis GROSS informe les conseillers qu'il a participé à la Commission Communication de la Communauté de Communes pour l'élaboration du bulletin intercommunal, le 24 octobre ; à la soirée Halloween organisée par le basket le 31 octobre ; à la réunion de lancement pour la manifestation du 17 mai 2020 du Basse-Zorn à l'An Vert le 7 novembre. Le thème de cette éco-manifestation sera : La biodiversité commence dans nos jardins.

L'Adjoint **André OHL** a participé : aux réunions de chantier qui ont lieu les mardis concernant les travaux de voirie rue Baldung Grien, ainsi qu'aux réunions de chantier concernant les travaux rue Saint Michel et à la réunion d'information des riverains de la rue Saint Michel.

L'Adjointe **Annie WERNERT** informe l'assemblée qu'elle a participé aux évènements et réunions suivants : rendez-vous avec l'assistante sociale Madame BALLY en Mairie, rendez-vous avec l'assistante sociale du conseil départemental concernant les dossiers de la résidence séniors, réunion avec Habitat de l'III au sujet de la résidence séniors, Assemblée générale de la Solidarité à HOERDT et réunion de la Commission Affaires Sociales.

Elle a également visité des aînés à l'occasion de leurs anniversaires ou de leurs noces.

5. Actualisation des baux à ferme et conventions d'occupation précaires pour 2019 -

Le Maire informe l'assemblée que les baux sont de deux types :

- ◆ Contrat de bail à ferme (9 ans)
- ◆ Convention d'occupation précaire (C.O.P.) (1 an)

Il propose au conseil d'actualiser pour 2019, conformément aux indications de la Chambre d'Agriculture et de la FDSEA du Bas-Rhin de + **1,66 %**.

Loyer actuel : 1,15 euros T.T.C. l'are.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

D É C I D E à l'unanimité, de réviser le loyer annuellement en fonction de l'indice départemental des fermages soit **+1,66 %** ;

D É C I D E de fixer le prix de location annuel à 1,17 euros T.T.C. l'are ;

L E C H A R G E d'établir les titres de recettes correspondants, pour l'année 2019, à l'encontre des agriculteurs concernés selon liste en annexe.

A U T O R I S E le Maire à signer tous les actes y relatifs.

6. Actualisation des locations de prés pour 2019 -

Le Maire informe l'assemblée qu'en date du 10 octobre 1996, le conseil municipal a délibéré pour l'attribution de prés communaux d'une contenance de 904,18 ares.

La location des prés est actuellement à 1,41 euros l'are et l'attribution des prés par bail annuel est la suivante :

- SCEA RINDWEG – 33, rue des Veaux – WEYERSHEIM (Anciennement ULRICH Patrick)

200,08 ares au lieudit Waehlteile – 105,16 ares au lieudit Gaertnersmatt soit au total 305,24 ares

- FISCHER Bernard – 18, rue de Kilstett – WEYERSHEIM

258,09 ares au lieudit Waehlteile – 41,36 ares au lieudit Gaertnersmatt soit au total 299,45 ares

• LANG Denis – 76, rue de la Laiterie – HUTTENDORF
199,49 ares au lieudit Waehlteile

Compte tenu de l'évolution de + 1,66% de l'indice national des fermages (information de la Chambre d'Agriculture), Monsieur le Maire propose de fixer le prix à 1,43 euros T.T.C. par are.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

FIXE à l'unanimité, le prix de location des prés à 1,43 euros l'are pour 2019 avec effet au 17 novembre 2018 ;

D É C I D E d'établir les titres de recettes correspondants.

7. Mise à disposition de la Gendarmerie de La Wantzenau d'une caméra de surveillance mobile -

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'afin de soutenir la Gendarmerie de La Wantzenau dans ses actions il est proposé d'acquérir une caméra de surveillance mobile mutualisée entre les différentes communes relevant de sa compétence.

Montant de l'investissement : 1.869,17 €

La caméra sera acquise par la commune de La Wantzenau et le financement réparti entre les différentes communes au prorata du nombre d'habitants dans le cadre d'une convention.

La participation de la commune de Weyersheim s'élèvera à 247,77€.

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Locales,

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, ;

A U T O R I S E la commune à participer financièrement à l'acquisition d'une caméra de surveillance mobile à hauteur de 247,77€ et de verser ladite participation à la commune de La Wantzenau ;

A U T O R I S E M. le Maire à signer la convention régissant les participations des communes relevant de la Gendarmerie de La Wantzenau et les conditions de mise à disposition de la caméra mobile auprès de la Gendarmerie ;

8. Echanges de parcelles impasse du Stade -

M. le Maire informe le conseil municipal que suite aux cessions de terrains impasse du Stade pour créer une place de retournement, il convient de procéder à un dernier échange de terrains afin de finaliser le dossier.

La commune cède à M. Alain KARST et Mme Marie-Paule KARST née OHL la parcelle section 8 n° 119/32 avec 0,49 ares.

M. Alain KARST et Mme Marie-Paule KARST née OHL cèdent à la commune la parcelle cadastrée section 8 n° 442/29 avec 0,22 ares sans soulte de part ni d'autre.

Le prix de l'échange est fixé à 8,92 €.

Vu l'avis du domaine du 3 octobre 2019 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

A U T O R I S E l'échange ;

A U T O R I S E Monsieur le Maire ou un adjoint à signer l'acte ;

D I T que la commune prendra en charge l'ensemble des frais relatifs à cette acquisition.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°66-2019 du Conseil Municipale du 12 septembre 2019.

9. Subvention exceptionnelle pour l'association Cyclisme Artistique -

Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle de 250 € à l'association Cyclisme artistique.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

A U T O R I S E le versement d'une subvention exceptionnelle de 250 euros au Cyclisme artistique de Weyersheim.

A U T O R I S E le Maire ou un Adjoint à signer tous actes relatifs à cette subvention.

10. Conclusion d'un nouveau contrat groupe en matière d'assurance statutaire pour la période 2020-2023 -

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

M. le Maire expose que la commune a donné mandat au Centre de Gestion afin de consulter le marché d'assurance statutaire pour le compte de la Commune.

A l'issue de la consultation engagée par le Centre de Gestion pour le contrat groupe d'assurance statutaire 2020-2023 celui-ci a retenu l'assureur ALLIANZ VIE et le courtier Gras Savoye.

Les conditions du contrat sont les suivantes :

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2020).

Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

Agents Permanents (Titulaires ou Stagiaires) immatriculés à la C.N.R.A.C.L.

- *Risques garantis : Décès, Accident de service et maladie contractée en service, Longue maladie et maladie longue durée, Maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant, Maladie ordinaire, Temps partiel thérapeutique, Mise en disponibilité d'office pour maladie, Infirmité de guerre, Allocation d'invalidité temporaire.*

- Conditions : 4,55% de la masse salariale assurée avec une franchise de 15 jours en maladie ordinaire.

Agents Titulaires ou Stagiaires non-affiliés à la C.N.R.A.C.L. et agents non-titulaires

- *Risques garantis : Accident du travail et maladie professionnelle, Grave maladie, Maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant, Maladie ordinaire, Reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique.*

- *Conditions : 1.45% de la masse salariale assurée avec une franchise de 15 jours en maladie ordinaire.*

Il est précisé que ces taux n'intègrent pas la rémunération du centre de gestion au titre de la réalisation de la présente mission facultative fixée par le conseil d'administration du Centre de gestion à 3% du montant de la cotisation.

LE CONSEIL MUNICIPAL
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, ;

A C C E P T E la proposition du Centre de Gestion telle que décrite ci-dessus.

A U T O R I S E le Maire ou un Adjoint à signer les conventions en résultant.

11. Avis sur le projet de Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRi) de la Moder -

Vu l'article R 562-7 du Code de l'Environnement.

M. Le Maire expose que M. le Préfet sollicite notre avis sur le PPRi de la Moder en tant que personne publique associée à son élaboration.

LE CONSEIL MUNICIPAL
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, ;

P R E N D A C T E du projet de PPRi de la Moder.

S O U H A I T E obtenir des précisions sur les propriétés bâties concernées.

12. Communication du rapport d'activités 2018 de la Communauté de communes de la Basse-Zorn -

Vu l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Locales.

M. le Maire Etienne ROECKEL informe l'assemblée que la Communauté de communes de la Basse-Zorn a transmis le rapport d'activités pour l'année 2018, il y a lieu d'en prendre acte.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

P R E N D A C T E du rapport d'activités 2018.

13. Information sur les D.I.A. signées -

Le Conseil Municipal prend connaissance des D.I.A. signées depuis la dernière séance :

- Jardin, rue des Fossés – appartenant à WITT Claude
- Jardin, rue des Fossés – appartenant à MISCHLER Jean-Paul
- 2 rue de l'Echelle – appartenant à Consort MAECHLING

14. Divers -

Sous ce point, il a été question de diverses affaires.

Personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance à 21h50.